

DELIBERATION du BUREAU de la Communauté N° 2022– 094

Séance du 21 septembre 2022

DEMANDE DE SUBVENTION PROJET ENERGIE

« MASSIF EN TRANSITION 2023 - 2024 »

L'an deux mille vingt deux, le 21 septembre 2022 à 18h, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 20 septembre 2022.

ETAIENT PRESENTS: Mesdames et Messieurs Valérie BERTIN, Denis PRIOURET, Céline COLLET-DUFAYS, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX, Alex SAINTRAPT., Alain DETOLLE, Didier TERNAT

Rappel du contexte

Par délibérations n°2021-102 et n°2021-123, le bureau communautaire validait la participation de Creuse Grand Sud au projet « *Massif Central en Transitions* » 2022. Sur un budget de 28172 € de dépenses (frais de personnel et études techniques, ce projet a fait l'objet d'une subvention de 80 % de la part de l'Etat via le Fonds National d'Aménagement du Territoire (FNADT)- Massif Central avec la participation de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT - Massif).

Creuse Grand Sud, avec l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE69) et le Pays de Figeac (Lot), coopèrent et échangent les bonnes pratiques des territoires ruraux à l'échelle du Massif Central dans le cadre du projet « Massif Central en Transitions » initié fin 2021, sous l'égide de RURENER et de la Fabrique des Transitions. Les territoires ruraux sont des acteurs essentiels dans la lutte contre le changement climatique, aux augmentations des coûts de l'énergie et à l'adaptation aux évolutions socio-économiques de nos sociétés.

En 2022, 6 personnes de notre territoire ont effectué un voyage apprenant dans le Rhône en février 2022 pour découvrir des projets inspirants de développement et d'aménagement de ce territoire : que ce soit le Parc Eco-habitat et leurs projets de rénovation de l'habitat, le Plan Guide d'Aménagement d'un bourg rural, le Tiers Lieux « la Bobine », ou encore les stations de locations de vélos à assistance électrique.

Par ailleurs, les participants à ce projet ont participé à 3 formations sur :

- o La conduite de changement systémique (mars 2022),
- o le dialogue territorial (juin 2022),
- o la mise en récit (septembre 2022).

Par ailleurs, l'équipe de RURENER a réalisé un diagnostic du système d'acteur local avec 18 entretiens individuels représentatifs et une restitution le 28 juin 2022 dans le cadre d'un évènement que nous avons nommé Conférence « 1 « Massif en Transition ».Les acteurs creusois de la transition ont réussi à se parler et à s'écouter pour converger vers un objectif commun dépassant les incompréhensions et rivalités. Il est certain que l'intervention de RURENER en tant que tiers de confiance a permis de mettre le liant nécessaire au dialogue territorial.

Nous devons terminer ce projet « Massif Central en Transitions » 2022 avec une second voyage dans le Pays de Figeac, territoire qui a su développer la Coopérative Les Fermes de Figeac, qui fait massivement appel à l'épargne citoyenne. De 450 m² de panneaux solaires en 2008, Les Fermes de Figeac exploitent aujourd'hui 60 000 m² de panneaux solaires sans oublier leurs projets de méthanisation, de bois énergie et d'éolien.

A l'heure où le déploiement des énergies renouvelables accélère à grand pas, il est essentiel que notre territoire reste maître de son développement local et cette coopération nous permet de bénéficier des retours d'expériences de territoires pionniers.

Dans notre territoire Sud Creusois, ce projet Massif Central en Transitions a permis de poser de solides bases pour assurer un portage politique, un dialogue territorial entre acteurs et un changement systémique des pratiques. En effet, au sein de Creuse Grand Sud, l'amorçage de ce projet de transition systématique a été porté par le Vice-Président de Creuse Grand Sud en charge de l'Énergie et un élu local référent de la Transition. Grâce au travail réalisé et aux premiers résultats obtenus, le portage politique a dépassé ces élus pionniers pour concerner au premier rang la Présidente de Creuse Grand Sud ainsi qu'un grand nombre d'élus dans leur diversité sans oublier les acteurs socio-économiques et même les services déconcentrés de l'Etat, notamment la DDT de la Creuse qui fait vivre le Pôle ENR de la Creuse.

Enfin, le lancement d'un premier projet local (valider la potentialité de l'installation d'une production de solaire photovoltaïque en autoconsommation avec tiers investisseur citoyen sur la piscine intercommunale Aquasud d'Aubusson) a permis de faire travailler ensemble des services qui habituellement travaillent "en silo": Développement et Aménagement du Territoire, Services Techniques et gestionnaire de la piscine.

Il est nécessaire de poursuivre la dynamique lancée sur une temporalité plus longue (2023 - 2024) afin de développer les conditions du dialogue et de la coopération (en interne et en externe) ainsi que le développement de projets concrets innovants d'un point de vue organisationnel. La coopération humaine demande du temps et c'est ainsi que - avec les mêmes fondamentaux de l'année 1 (2022) - Creuse Grand Sud et ses partenaires locaux souhaitent développer - avec le soutien de RURENER, de la Fabrique des Transitions et des territoires partenaires (Pays de Figeac et le Rhône) - des actions stratégiques et opérationnelles de transition du territoire creusois, territoire hyper-rural d'avenir.

Présentation de la demande

Il s'agit par cette décision de poursuivre cette coopération qui a porté ses fruits et de valider et renouveler la demande de financement de l'opération sur la période 2023-2024, soit 01/01/2023 au 31/12/2024, afin de permettre à la Communauté de communes Creuse Grand Sud de mobiliser les moyens humains (0,6 ETP financé à 80%) sur cet enjeu de transition du territoire.

Eléments d'appréciation

A l'échelle de la démarche collective, les objectifs spécifiques du projet « Massif Central en Transitions » 2è année sont :

- D'enrichir et de concrétiser les actions qui sont prises dans le territoire pilote du Massif Central qu'est le Sud Creusois. Notre territoire a listé le potentiel énergétique que ce soit sur les sites dégradés ou autorisés (avec la DDT23) ou sur les toitures publiques (avec le PNR de Millevaches) pouvant accueillir des installations solaires photovoltaïques, particulièrement en autoconsommation. Le premier potentiel, sur les toits plats de la piscine d'Aubusson, est actuellement à l'étude, au stade de faisabilité technique, en faisant collaborer tous les services de Creuse Grand Sud et les partenaires extérieurs. L'enjeu sera de les aider à concrétiser ces actions dans la lutte contre le changement climatique en gardant la conduite du changement systémique comme socle à ces actions.
- D'expérimenter des rapprochements avec des potentiels partenaires extérieurs, et d'entériner la mobilisation et l'engagement des acteurs du territoire, afin de mettre en place de nouveaux modèles de projet et gouvernance afin de tisser des liens au sein des territoires et entre territoires : à ce sujet, le développement d'un modèle de production d'énergies renouvelables citoyennes pour l'autoconsommation est en cours de constitution tant d'un point de vue de gouvernance que de montage juridique et financier. Les contours de l'autoconsommation collective pourraient même aboutir permettant de ce fait un délestage conséquent du réseau électrique français et une efficacité énergétique multipliée par 3 (coefficient de conversion de l'énergie primaire).
- D'aller plus loin en renforçant le processus de co-construction sur les territoires, afin de montrer que l'engagement du Massif central dans la lutte contre le changement climatique, en intégrant ces éléments expérimentaux dans le cadre réglementaire des futurs Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux afin de permettre des accords locaux quant aux usages futur du foncier (élevage, agriculture nourricière, production d'énergies, activités économiques, espaces naturels/biodiversité, etc...)
- De diffuser les initiatives et les projets au niveau français, mais également européen, par des déplacements et des participations à des événements, en se servant des réseaux et des partenaires identifiés, et ainsi, rendre le Sud Creusois attractif en tant que territoire rurale en transitions.

Les actions mises en œuvre seront de trois ordres :

- Opérationnel : il s'agit de concrétiser un projet de production d'énergies renouvelables citoyen en se concentrant sur les aspects organisationnels et juridiques en vue de rendre les projets reproductibles. Sur la base du premier projet de "Société citoyenne de production d'ENR", il s'agira de proposer un modèle d'autoconsommation duplicable pour d'autres sites.
- Stratégique : il s'agit de poursuivre le dialogue territorial en vue d'aboutir à un usage raisonné et négocié du foncier rural qui sera formalisé dans le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document stratégique et réglementaire devra permettre à tous les usagers du territoire de "vivre ensemble" tout en assurant une résilience du territoire et une préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.
- Communicationnel : il s'agit, dans ces actions, d'informer et de sensibiliser élus, décideurs, techniciens, habitants et acteurs socio-économiques à toutes les échelles (Creuse, Massif Central et Europe).

Eléments financiers

Le plan prévisionnel de dépenses pour cette opération sur l'année 2023-2024 (du 01/01/2023 au 31/12/2024) est le suivant :

| Dépenses | Montant en € TTC | Recettes | Montant € TTC | Taux |
|--|---------------------|--|------------------|---------|
| Dépenses directes de personnel | | | | |
| Coordination du projet au sein de la Communauté de communes réalisée par la chargée de mission Habitat- Urbanisme - :0,5 ETP | | | | |
| salaire brut chargé annuel 50 001 euros, pendant 2 années (1 er janvier 2023 au 31 décembre 2024) | | | | |
| Réalisation des documents de communication au sein de la Communauté de communes par la chargée de communication : 0,1 ETP salaire brut chargé 42 334 euros, pendant 2 années (1 er janvier 2023 au 31 décembre 2024) | 58 467.80€ | ETAT FNADT Massif Central | 61 425.84€ | 80,00% |
| Frais de mission de personnel | | Autofinancement Creuse Grand Sud | 15 356.46€ | 20.00 % |
| Voyage apprenant, voyage de restitution, échanges bilatéraux entre territoires | 10653.00€ | | | |
| Prestations externes | | | | |
| Réalisation d'une vidéo promotionnelle du projet "Massif Central en Transitions", notamment pendant le voyage d'études à Figeac | 7661.50€ | | | |
| Organisation d'un évènement local en Creuse de type Conférence ''Sud Creuse en Transitions'' | | | | |
| Réalisation d'une vidéo de Mise en Récit de la Transition du Territoire Creusois | | | | |

| TOTAL DEPENSES | 76 782.30 € | TOTAL | 76 782.30€ | 100% |
|----------------|-------------|----------|------------|------|
| | | RECETTES | | |

Le conseil communautaire devra valider cette dépense lors de la validation du budget prévisionnel de l'année 2023 puis le suivant.

Le bureau communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DONNE son accord pour la participation de la Communauté de communes à la poursuite de l'opération « Massif Central en Transition 2023-2024 »
- SOLLICITE une aide du FNADT auprès de l'Etat dans le cadre de ce projet « Massif Central en Transition »
- AUTORISE la Présidente à signer et déposer cette demande et tout document afférent à la bonne exécution de cette opération.

Ainsi fait et délibéré le 21 septembre 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite. AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le PUBLIEE le

La Présidente,

Valérie BERTIN